

Education et insertion par le sport
Appel à projets

Parent d'enfant sportif : et vous, quel parent êtes-vous ?

« L'association sportive est avant tout un lieu de plaisir et de loisir. On y vient pour pratiquer une discipline que l'on aime, dans un cadre récréatif ou compétitif. **Le club est aussi un lieu d'apprentissage.** On y apprend des règles de vie, celles de l'effort, de la rigueur, de l'autonomie et de l'interdépendance...

Au travers du sport, on apprend à se gérer, à relativiser les succès comme les défaites.

Le club sportif est donc un lieu où l'individu se construit. On y trouve des relations sociales en côtoyant des personnes d'horizons différents. C'est un lieu fort de socialisation. Que l'on soit bénévole, encadrant, éducateur, pratiquant...l'association sportive offre un large panel permettant à chacun de s'exprimer selon ses envies, ses besoins et ses compétences.

Pour les publics jeunes, peu ou pas de possibilités de pratiquer une activité physique et sportive sans un soutien fort des parents. Ce sont bien souvent eux qui sont à l'origine de la volonté de découverte d'une activité par les enfants...les parents ont un rôle à la fois moteur et d'accompagnateurs. **La pratique d'une activité sportive questionne donc en profondeur la relation parents/enfants**, tant au niveau des motivations que des rôles et des représentations. » (Pôle National Sport Education Mixités Citoyenneté – Ministère de la Ville, de la Jeunesse et des Sports)

La DRJSCS et les DDI souhaitent cette année encourager les ligues, comités départementaux et clubs qui développent **des projets éducatifs pour sensibiliser les parents sur leur comportement en tant que parents d'enfant sportif et sur les valeurs du fair play** qu'ils doivent porter lors des entraînements et compétitions sportives de leurs enfants.

Projets éligibles

Il peut s'agir :

- d'action de communication : affichage, flyer, support de communication pour des animations éducatives spécifiques auprès des parents ;
- de sessions de sensibilisation et de réflexion sur le comportement des parents lors des rencontres sportives de leurs enfants ;
- de colloques, soirées débats...autour des rapports parents-enfants dans le sport ;

- d'interventions éducatives d'associations et de structures spécialisées comme des compagnies de théâtre forum ou de théâtre interactif autour du fair play en sport ;
- de création d'outils pédagogiques permettant l'échange et la réflexion autour du rôle des parents dans le club, la place qui leur est donnée, les améliorations à apporter ;
- de formation d'acteurs du sport autour des rapports parents-enfants dans le sport ;
- de valorisation des bonnes pratiques et des comportements fair play des parents au sein des clubs...

Les projets proposés devront être mis en œuvre au cours de la période octobre 2015 – décembre 2016.

Modalités pratiques

Les dossiers de demande de subvention seront transmis avant le **15 octobre 2015** à la Direction Départementale de la Cohésion sociale du Bas-Rhin au moyen du formulaire COSA joint en annexe par les porteurs de projet à l'adresse suivante :

Direction Départementale de la Cohésion sociale du Bas-Rhin
Cité administrative Gaujot
14 rue du Maréchal Juin
67 084 Strasbourg Cedex

Les porteurs de projet seront informés fin octobre de la suite donnée à leur demande et du soutien apporté.

Contacts techniques : Virginie MALHOA (virginie.malhoa@bas-rhin.gouv.fr) et Pierre CHEVALERIAS (pierre.chevalerias@bas-rhin.gouv.fr)

Note : Vous trouverez ci-joint les actes du colloque de La Rochelle « Parents d'enfants sportifs » du 25 septembre 2014 qui présentent des réflexions et actions autour de la thématique retenue pour cet appel à projets.